



# Assemblée générale

Distr. générale  
7 juillet 2011  
Français  
Original : anglais

**Soixante-cinquième session**  
Point 130 de l'ordre du jour  
**Planification des programmes**

## **Exécution des programmes de l'Organisation des Nations Unies pour l'exercice 2008-2009**

### **Rapport du Secrétaire général**

#### **Rectificatif**

Insérer les paragraphes ci-après après le paragraphe 654 et renuméroter les paragraphes successifs en conséquence :

#### **Sous-programme 3 Développement économique et intégration**

- a) *Meilleure connaissance parmi les parties prenantes de la région des questions à prendre en compte pour concevoir et mettre en œuvre des politiques et stratégies macroéconomiques adaptées pour une croissance économique durable, la création d'emplois et l'élimination de la pauvreté, conformément aux objectifs du Millénaire pour le développement*

655. Deux documents soumis à la CESAO, à sa vingt-cinquième session, en mai 2008 (E/ESCWA/25/4 (Part II)/A et B, sur le renforcement de la coopération régionale aux fins de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et les succès obtenus et les progrès qui restent à faire pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement dans les pays arabes : défis et politiques), ont facilité un débat de fond sur les mesures à prendre à l'avenir pour atteindre ces objectifs. La CESAO a contribué en 2009 et 2010 à la publication *Situation et perspectives économiques mondiales*. Le numéro de 2009 a bénéficié d'une attention approfondie de la part des médias concernant l'analyse de la crise financière mondiale et son impact. Les prévisions économiques régionales de décembre 2008 et novembre 2009 ont été axées sur l'impact de la crise financière mondiale et de l'inflation des prix des denrées alimentaires. L'étude sur les développements économiques et sociaux dans la région de la CESAO – 2007-2008 (E/ESCWA/EDGD/2008/3) justifiait l'adoption de mesures politiques, à la lumière des stratégies de développement fondées sur les droits, face à l'instabilité croissante des flux de capitaux régionaux.



- b) *Meilleure aptitude des États membres à négocier et mettre en œuvre des accords sous-régionaux, régionaux et multilatéraux sur le commerce et l'investissement visant à promouvoir des flux commerciaux et des investissements interrégionaux et intrarégionaux*

656. En janvier 2009, un pays (la République arabe syrienne) a promulgué une nouvelle loi visant à promouvoir la libéralisation du commerce. Quatre ateliers de formation nationaux (2 en Égypte et 2 à Oman) ont contribué à l'amélioration des compétences de 90 fonctionnaires pour la négociation d'accords bilatéraux portant sur les investissements et les mesures visant à éviter la double imposition. La CESAO a aidé la République arabe syrienne à mettre au point une base de données sur les statistiques relatives aux investissements directs étrangers. L'objectif de trois pays acceptant ou adoptant des propositions concernant l'ouverture de négociations commerciales et des mécanismes ou mesures de facilitation a été atteint. L'objectif de quatre pays négociant et appliquant des accords commerciaux visant à promouvoir les flux commerciaux interrégionaux et intrarégionaux avec l'appui de la CESAO a également été atteint. Enfin, l'objectif de 11 pays intégrant le Consensus de Monterrey dans leurs stratégies et politiques économiques a été atteint.

- c) *Capacité accrue des États membres à formuler et mettre en œuvre des politiques et programmes propres à améliorer l'infrastructure et la logistique des transports dans le cadre du Système de transport intégré du Machrek arabe*

657. La CESAO a continué d'appuyer et de suivre avec les États membres la mise en œuvre des accords de la CESAO en matière de transport. Le nombre de pays ayant adopté l'Accord sur les routes est passé à 12. Le nombre de ceux ayant accepté l'Accord ferroviaire est passé à neuf et ceux ayant accepté le mémorandum d'accord est passé à 10. Le pourcentage du réseau routier répondant aux exigences de l'accord international sur les routes est passé de 50 % à la fin de 2007 à 55 % en décembre 2008. Les mesures adoptées par les États membres pour appliquer le Système de transport intégré du Machrek arabe sont passées à 40 (31 traités et 9 comités nationaux visant à faciliter le transport et le commerce) en 2009 contre 31 (24 traités et 7 comités nationaux visant à faciliter le transport et le commerce) en 2007.

- d) *Participation accrue au système commercial multilatéral*

658. La CESAO a évalué les tendances à l'échelon national des politiques commerciales, des mesures de facilitation du commerce et de libéralisation des services et des processus d'adhésion et a fourni des conseils et des encouragements en matière de politiques. L'objectif consistant à compter 10 règles, règlements et politiques conformes aux règles et règlements de l'Organisation mondiale du commerce a été atteint. La CESAO a évalué les options en matière de politiques commerciales des pays en développement, leurs incidences sur le commerce et les résultats économiques, ainsi que les perspectives régionales en la matière. Enfin, la CESAO a organisé un forum à l'intention des milieux d'affaires arabes pour les informer de l'état d'avancement des négociations de l'Organisation mondiale du commerce et débattre de leurs incidences et des sujets de préoccupation à la lumière de la crise économique mondiale. Ce forum est le troisième de la série et connaît donc un succès certain.

e) *Facilitation des flux transfrontières de biens, de services, de personnes et de capitaux entre États membres*

659. Le Comité des transports contribue de manière vitale à l'harmonisation et à la facilitation des accords de coopération sous-régionale/régionale. Les principaux développements à cet égard sont : la Convention unifiée sur les transports multimodaux entre pays arabes, préparée conjointement par la CESAO et la Ligue des États arabes; l'adoption du Réseau ferroviaire arabe fondé sur l'Accord sur les transports ferroviaires dans le Machrek arabe, qui utilise la même numérotation et le même classement que les itinéraires ferroviaires; le Sommet économique et social arabe (Koweït, janvier 2009) et la coopération entre la CESAO et la Ligue des États arabes pour l'élaboration du mandat du Comité arabe de facilitation du transport et du commerce (août 2009). En 2008, l'Iraq a pris des mesures positives pour créer un Comité national chargé de faciliter le transport et le commerce.

**Sous-programme 4**

**Les technologies de l'information et des communications aux fins de l'intégration régionale**

a) *Mise en œuvre plus efficace du Plan d'action régional pour l'édification de la société de l'information, notamment en ce qui concerne le secteur des technologies de l'information et des communications*

660. La CESAO a suivi les progrès de la société de l'information dans les États membres et fourni des indicateurs pour son évaluation. La Réunion du Groupe d'experts sur le développement du secteur des technologies de l'information et des communications (TIC) dans la région de la CESAO a mis en relief les obstacles au développement d'un secteur des TIC autosuffisant et fiable et les solutions possibles pour y remédier, de façon à assurer à la région un secteur des TIC florissant. Les résultats de la conférence régionale, qui faisait suite au Sommet mondial sur la société de l'information, ont inclus : le Programme d'action régional et la Stratégie arabe en matière de TIC; une feuille de route pour la mise en œuvre et le suivi de futures activités relatives au Sommet mondial; et la création du Réseau régional arabe de l'Alliance mondiale pour les technologies de l'information et des communications au service du développement.

b) *Capacité accrue des États membres à fournir des services en ligne en arabe sur le développement socioéconomique*

661. Dans le cadre du projet intitulé « Création d'un système de noms de domaine en arabe », la première version publiée a été affinée et affichée sur le site Web du Groupe spécial sur l'ingénierie de l'Internet sous le titre « Directives linguistiques pour l'utilisation de caractères arabes dans les domaines Internet ». La CESAO a défini un modèle de cyberléislation qui aidera les États membres de la CESAO à évaluer et à mettre au point une cyberléislation au niveau national. La CESAO a travaillé en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) à un projet de formation aux TIC en Iraq, destiné à améliorer les connaissances en informatique des enseignants et du personnel éducatif et à établir plusieurs centres d'apprentissage dans tout le pays. L'étude sur les moyens de renforcer la confiance dans les services en ligne a souligné l'importance de la cybersécurité pour assurer la protection des données et de la confidentialité.

### **Sous-programme 5**

#### **Les statistiques au service de politiques fondées sur des données factuelles**

- a) *Capacité accrue des États membres à améliorer le cadre institutionnel national des statistiques officielles*

662. Les États membres de la CESAO enregistrent désormais un score de 67 % pour ce qui est d'appliquer les principes fondamentaux des statistiques officielles. Ce résultat est attribuable essentiellement au travail de la CESAO, qui a plaidé en faveur de l'application des principes, de l'établissement d'une bibliothèque virtuelle sur les systèmes statistiques nationaux, du partage de l'information sur les meilleures pratiques, de la diffusion des directives et de la fourniture d'un appui technique aux bureaux statistiques nationaux, ainsi qu'au forum du Comité de statistique. Le sous-programme a renforcé la capacité des fonctionnaires concernés dans le domaine des révisions et classements des normes internationales en matière de statistiques économiques et sociales. Un travail particulier a été fait dans deux domaines : a) la mise à jour des systèmes statistiques pour la comptabilité nationale, conformément aux dernières recommandations internationales; et b) le Système de comptabilité nationale de 2008 révisé, conformément aux besoins de chaque pays, y compris l'évaluation des activités du secteur informel.

- b) *Capacité accrue des États membres à participer de manière effective au cycle de 2010 des recensements de la population, des enquêtes sur les ménages et d'autres enquêtes, en tant qu'activités statistiques indispensables à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015*

663. Les membres ci-après de la CESAO ont achevé le cycle de 2010 des recensements de la population et des logements : Jordanie (2005), Émirats arabes unis (2005), Koweït (2005), Égypte (2006), Palestine (2007) et Soudan (2008). En moyenne, six pays de la région ont fourni à la CESAO 60 % au moins de l'information nécessaire au suivi des objectifs du Millénaire pour le développement, avec des chiffres ventilés par sexe. La CESAO, en tant que secrétariat du Groupe régional spécial sur les recensements de la population et des logements, a organisé en mars 2009 une réunion axée sur les médias, sur la planification des recensements dans un gouvernorat, les métadonnées et les bonnes pratiques et a examiné la traduction en arabe des Principes et recommandations pour les recensements de la population et des logements. La bibliothèque virtuelle a été mise à jour de façon à servir de base de connaissances pour le partage de l'information et à fournir des outils utiles dans cinq domaines thématiques (recensements de la population et des logements, objectifs du Millénaire pour le développement, données ventilées par sexe, santé et systèmes statistiques nationaux).

### **Sous-programme 6**

#### **Promotion des femmes**

- a) *Capacité accrue des mécanismes nationaux et des institutions de la société civile à promouvoir les femmes afin de remédier aux déséquilibres entre les sexes et d'assurer la prise en compte de la distinction hommes-femmes, l'accent étant mis sur la participation des femmes aux instances législatives et exécutives*

664. Le plaidoyer en faveur des femmes de la CESAO a contribué à l'inclusion de la perspective hommes-femmes dans le plan national 2008 de l'Arabie saoudite. La CESAO a fourni à ce pays, parmi d'autres, des services consultatifs sur l'intégration

de la perspective hommes-femmes dans les politiques et programmes nationaux, de façon à compléter le travail normatif et analytique de la Commission. Qui plus est, la formation à un large éventail de questions liées à la problématique hommes-femmes, telles que la budgétisation, la prise en compte généralisée de la perspective hommes-femmes, la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, les résolutions et leur exécution dans le respect des spécificités des sexes, les femmes et la politique, le lobbying et les violences à l'égard des femmes, a contribué à renforcer la capacité nationale dans ces domaines. La CESAO a également facilité la soumission en temps opportun des rapports destinés au Comité sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes émanant de l'Arabie saoudite et du Bahreïn, rapports qui constituent un outil précieux pour suivre les progrès accomplis dans ces domaines. Les services consultatifs de la CESAO ont en fait joué un rôle clef dans la soumission par le Bahreïn de son rapport au Comité.

### **Sous-programme 7**

#### **Atténuation des conflits et développement**

- a) *Meilleure compréhension par les États membres de l'impact des conflits sur le développement socioéconomique de la région*

665. La CESAO a cherché à diffuser le concept de développement en temps de crise et a étudié l'impact potentiel de la résilience du secteur privé dans les pays affectés par un conflit. Ces activités ont contribué à sensibiliser au rôle important que le secteur privé peut jouer dans l'atténuation des conflits et le développement, en tirant parti d'expériences régionales. Six entités publiques et civiles ont fourni des réponses confirmant l'utilité des sujets examinés. Le sous-programme a posé les fondements d'une réaction régionale pour atténuer l'impact des conflits et d'autres défis pressants à l'échelle mondiale. Ceci s'est traduit par un intérêt et un appui accrus de la part des États membres pour la création d'un Comité intergouvernemental sur les nouveaux défis et le développement en temps de crise. Sur les 14 États membres, 11 ont rejoint le groupe, témoignant de l'impact positif de la CESAO sur la compréhension et les capacités de réaction des États membres.

- b) *Capacité accrue des États membres à identifier, évaluer, prédire et assumer les questions et défis socioéconomiques et politiques que posent les conflits et l'instabilité dans la région*

666. Des techniques de gestion et de préparation aux situations d'urgence adaptées à la situation en Iraq ont été mises en œuvre grâce au renforcement des capacités de 89 fonctionnaires irakiens (dont 21 femmes). Un module de formation et une cybercaravane ont été utilisés pour former 730 résidents (dont 392 femmes) à la recherche d'un emploi dans des zones sortant d'un conflit, dans le sud du Liban. Le 30 juin 2009, le sous-programme a enregistré 15 demandes d'assistance technique de la part d'États membres. S'inspirant du succès des efforts faits au titre du sous-programme pour mettre en œuvre des modules de renforcement des capacités et aider les États membres à évaluer et à assumer les défis socioéconomiques et politiques posés par les conflits et l'instabilité dans la région, la CESAO a organisé 15 ateliers auxquels ont participé 113 jeunes; au total, 51 ateliers ont été mis en œuvre au profit de 484 participants, dont 230 étaient des femmes.